

A la veille du XVIIe Sommet de la Francophonie, le CESE adopte une résolution pour une reconnaissance de la société civile organisée francophone

Sous-titre

Résolution

Date

Publié le 25/09/2018

Description

A l'approche du XVIIe Sommet de la Francophonie, les 11 et 12 octobre prochains à Erevan, le bureau du Conseil économique, social et environnemental a présenté **une résolution, adoptée aujourd'hui en séance plénière, appelant à un renforcement du rôle de société civile organisée dans l'espace international francophone.**

Doter la Francophonie institutionnelle d'une feuille de route politique

Selon le CESE, **la Francophonie institutionnelle peut jouer un rôle politique crucial, en particulier sur les enjeux liés à l'accès à l'éducation et à l'apprentissage**, qui figurent parmi les objectifs de développement durable fixés par l'Organisation mondiale des Nations-Unies. Dans cette perspective, la résolution adoptée par le CESE **promeut une reconnaissance renforcée du rôle des membres de la société civile organisée dans l'espace international francophone.**

Le Conseil appelle ainsi à l'organisation d'un **Forum de la société civile organisée, associant l'ensemble des acteurs et actrices concernés, les CES et institutions similaires et l'UCESIF, afin de permettre à ces parties prenantes de porter leurs préoccupations et celles des citoyens et citoyennes auprès des chefs d'Etat de l'espace international francophone.**

« *Cette démarche, qui s'inscrit dans la lignée du thème fixé pour le Sommet d'Erevan – "Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité" – constituerait un pas de plus vers une Francophonie plus agile et décentralisée auprès des acteurs et actrices de terrain* », a expliqué Marie-Béatrice Levieux, rapporteure de cette résolution.

Un appel qui s'inscrit dans la lignée des travaux menés par le CESE

Le vote de cette résolution intervient quelques mois après l'adoption, le 10 janvier dernier, d'un **avis sur « Le rôle de la France dans une francophonie dynamique »**, rapporté par Marie-Béatrice Levieux. Dans cet avis, le CESE avait érigé en priorité le renforcement des moyens et des aides à l'éducation et à l'enseignement du et en français, ainsi que la meilleure reconnaissance de la société civile francophone.

Contact

Juliette Prost

06 72 47 53 28

Juliette.prost@plead.fr

Fichier joint

[Télécharger](#)

